



contact de presse:
Nathalie Bergeret • Directeur communication
T 02 545 56 75 • M 0495 58 17 03
nathalie.bergeret@ccw.be

Communiqué de presse – 13 décembre 2013

Photovoltaïque : la CCW et RBF se réjouissent de l'adoption du régime Quali watt

Les installateurs de panneaux photovoltaïques, représentés par la CCW et RBF, se réjouissent, après 8 mois de traversée du désert, de l'adoption par le Gouvernement wallon du régime Quali watt. La CCW et RBF remercient le Gouvernement régional, avec lequel le dialogue a été maintenu tout au long d'âpres négociations.

En offrant un temps de retour de 8 ans aux candidats investisseurs, pour un produit qui a une espérance de vie de 25 voire 30 ans, ce régime est à même de répondre aux attentes des citoyens et de relancer le marché.

En limitant le nombre d'installations à 12.000 par an, le Gouvernement wallon indique que les leçons du passé ont été retenues et qu'avec un marché désormais monitoré, les investissements seront protégés. Face à l'attente du grand public, les installateurs misent sur un retour de la confiance. Néanmoins, pour vraiment assurer le succès de ce plan et observer une reprise des activités, il faudra une ambitieuse communication. Le secteur est prêt à s'associer au Gouvernement wallon pour la réaliser.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

David Germani • Coordinateur de RBF

M 0474 69.52.41

Francis Carnoy • Directeur général CCW

M 0476 47 57 56